Conditions générales de vente

Pristina Airlines
Case postale 144
4025 Bâle Tél 079 838 00 88 / 076 581 0123

1. Champ d'application des Conditions générales de vente

Tous les services de Pristina AIRLINES-PRA »(ci-après Pristina Airlines) s'effectuent sur la base des conditions générales de vente ci-après. Des dérogations à ces Conditions générales de vente ne sont valables que si elles convenu par écrit et de nous être confirmées par écrit.

2. L'offre et de la conclusion du contrat

Les offres sur le moteur constituent une invitation au client Grâce à la demande de réservation, le client fournit à la conclusion d'un contrat de transport en vigueur sur les conditions de transport des compagnies aériennes foi à Pristina. Par l'adoption par Pristina Airlines, le contrat de transport. Pristina Airlines explique l'adoption d'une confirmation de réservation par téléphone. L'adoption de déclaration peut également être de forme ou par le biais d'actions (par exemple, oral) sont effectués.

3. Conditions de paiement

Il en sont les prix de la réservation confirmée. Le paiement se fait uniquement sur une des bulletins de (post) ou en bar de la réception de la confirmation de réservation, la totalité Tarifs de vols et doit être immédiatement exigible au plus tard avant le 5ème jour du départ prévu chez nous. Une fois que le dépôt est arrivé, les rezervierung defenitiv. Si le fournisseur de cartes de crédit ou le paiement d'une banque, il est en droit de Pristina Airlines, le traité de résilier sans préavis et d'annuler la réservation. Dans ce cas, un frais de traitement à hauteur de CHF 90 - perçu par passager.

4. Engagements de confidentialité

Pristina Airlines assure le traitement confidentiel de toutes les données reçues du client.

5. Documents de voyage

Le client reçoit une confirmation de commande à la réservation dans l'e-mail / adresse ou par téléphone, lors de la check-in doit être soumis. Un transport sans document de transport valide ne sont pas acceptées. Billets d'avion, dont le vol et / ou de nom à pas avec le départ de la réservation ou avec les données personnelles du passager ne sont pas valide en tant que documents de transport reconnu. Passagers à tort ou modifiée de billets d'avion délivrés / Réservation numéros sont exclues du transport. Pour elle est perçue de la pleine Tarifs de vols.
Pour la reprogrammation perdu les billets d'avion ou pour d'autres cas, les Pristina Airlines n'est pas responsable, à l'hôtel, un supplément de traitement de CHF 90 - par billet d'avion.
Pour le respect et la conformité de chaque entrée, de passeport et de visa est la charge du passager. Pristina Airlines est en droit de pouvoir de tous les coûts et les inconvénients du non-respect de ces dispositions, le passager en compte.

6. Modification / Annulation
Modifications et changements de nom peuvent en fonction de la disponibilité et contre paiement de frais de modification ou d'une taxe d'annulation par écrit, par télécopieur ou par téléphone, en précisant le numéro de réservation avant le départ, pendant les heures de bureau à la sur la facture / confirmation de réservation le numéro de téléphone ou adresse à la Commission.
En cas d'annulation par téléphone, seuls 079 838 00 88 / 076 581 0123 à 18:00 heures en semaine adopté. En cas d'annulation, par la suite ou le dimanche ou les jours fériés seront d'abord traitées le jour ouvrable suivant. L'élément déterminant est ici de l'accusé de réception à Pristina Airlines.
En cas d'annulation et de modification suivantes sont forfait (départ, est n'est pas compté):
En cas d'annulation:
Tarifs de vols 100% du
En cas de non-présentation au départ (no show), le total perçu Tarifs de vols.
Modification
Pour les transferts, une taxe de CHF 90 - par personne. En outre, plus les frais de changement de tarif.
Changements de nom après l'expiration du départ ne sont pas acceptées.

7. Check-à-temps
Pristina recommande aux passagers de compagnies aériennes, au plus tard 120 minutes avant le départ au bureau d'enregistrement indiquée. Les comptoirs d'enregistrement sont fermés 40 minutes avant le départ. En cas de non-présentation, à temps, de Prishtina Airlines pas garantie. Pour la réalisation de départ, ports et à l'enlèvement ou de services, le client est lui-même responsable.

8. Retour de confirmation
Pristina Airlines Chaque client est tenu de l'heure de départ de son vol retour au cours de la période de 24 à 48 heures avant l'heure de retour par téléphone de Pristina de faire confirmer Airlines. Confirmations peuvent être de retour à la vente de billets se trouvent dans le numéro d'appel possible. Si la confirmation de retour n'existe pas de droit au transport pour différer du vol de retour.

9. Bagages et de la participation du client
La limite de bagages est payé par passager (pas de franchise de bagages pour les nourrissons) à 20 kg (sauf en cas de German Wings de 20 kg). Il n'est pas possible, n'est pas utilisé à d'autres bagages des passagers à transférer. Seuls les passagers qui ont réservé en commun, leurs limites individuelles de bagages fusionner. Est contre le paiement d'excédents en vigueur de l'excédent de bagages transportés. Les excédents de bagages ne peut être garantie. Pour le respect et la conformité de chaque entrée, de passeport, de devises et de visas, le passager est responsable. Tous les coûts du non-respect de ces dispositions doivent être du passager.

10. Les enfants et les jeunes réductions
Les enfants de moins de 2 ans (sans siège) et les jeunes jusqu'à 11 ans paient un prix réduit. À prendre en compte est l'âge de l'enfant sur le départ. Pristina Airlines se réserve le droit, à l'âge de l'enfant en cas de voyage et de vérifier le tarif à percevoir.

11. Cessions
La cession des droits contre Pristina Airlines est sans effet.

12. Plaintes
Les plaintes sont immédiatement après la fin du vol, de faire valoir par écrit:
Prishtina Airlines
Case postale 144
4025 Bâle-Suisse

13. De juridiction
Le tribunal est Bâle.

14. Clause de sauvegarde
À condition que les clauses des différents arrangements en tout ou en partie, devraient être sans effet, la validité des autres dispositions ne s'en trouvent pas affectées. L'inefficacité de la réglementation est remplacée par une autre, le sens et la finalité de la non applicable à une loi plus proches économiquement. Il en est de même pour les éventuelles lacunes de réglementation.

15. Mise à jour
Ces conditions sont conformes à l'état d'avancement 01.10.2008.

S'il vous plaît vérifier l'information et réclamer ensuite l'erreur rapidement. Erreurs est expressément réservés.
Il s'agit des conditions Voyage de l'organisateur. Voyage et conditions de paiement ont été reconnues.
Nous vous recommandons de prendre une assurance Voyage, notamment une assurance annulation de voyage.